EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 février 2012 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre février deux mille douze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 février 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Alain MARTINET à Dominique ADENOT, Alain BARDOT à Djamel IBRAHIM-OUALI, Christine DULAC-ROUGERIE à Christophe BERTUCAT, Olivier BIANCHI à Jacqueline CHAPON, Philippe BOHELAY à Cécile AUDET, Pascal GENET à Isabelle LAVEST, Guy BALLET à Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Michel FANGET à Christine PERRET, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Jean-Philippe VALENTIN à Jean-Pierre BRENAS, Louis VIRGOULAY à Eric SEVRE**
Excusé(e)s :	**Carole COURTIAL, Odile SAUGUES**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE entre en séance à partir de la question n°2.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n°9.
Madame Christine PERRET quitte la séance à partir de la question n°9.
Madame Anne COURTILLÉ quitte la séance à partir de la question n°42.
Madame Patricia AUCOUTURIER et Monsieur Cyril CINEUX quittent la séance à partir de la question n°46.
A partir de la question n°7, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Dominique ADENOT, Adjoint

Rapport N° 38

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES AMICALES LAÏQUES, MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET SOCIO-ÉDUCATIVES

Le crédit inscrit au budget primitif 2012, en vue de l'attribution des subventions de fonctionnement à des amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives, s'élève à 40 450 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions figurant sur le tableau ci-annexé :

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 1er mars

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint à l'Animation, à la Jeunesse
Et à la Politique de la Ville

Simon POURRET

Association	Subvention 2012
AGAPE	350 €
AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE FONTGIEVE	1 300 €
AMICALE LAIQUE DES LANDAIS	1 200 €
AMICALE LAIQUE JEAN JAURES	1 100 €
AMICALE LAIQUE JEAN MOULIN	1 200 €
AMICALE LAIQUE JEAN ZAY	1 600 €
AMICALE LAIQUE JULES FERRY	1 500 €
AMICALE LAIQUE LACHAUX	1 500 €
AMICALE LAIQUE MERCOEUR	1 300 €
AMICALE LAIQUE NESTOR PERRET	850 €
AMICALE LAIQUE PAUL BERT	2 000 €
AMIS DE L'ECOLE ANATOLE FRANCE	1 500 €
APECA – RADIO ALTITUDE	6 500 €
ASSO DE SAUVERGARDE DES COTES DE CHANTURGUE	900 €
ASSOCIATION CULTURELLE MAGHRÉBINE	1 300 €
ASSOCIATION KHMERE	500 €
ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE VICTOR DURUY	500 €
DANSONS L'AUVERGNE	500 €
GENEPI	2 000 €
GROUPE UNIONISTE AGAPE	500 €
JEUNESSE ET HORIZONS	1 000 €
JPA	2 000 €
LA BOURRERO DEU BRAYEU	500 €
LES DIABLOTINS DE LA MARE	400 €
LES ENFANTS DE L'AUVERGNE	500 €
LES IRREDUCTIBLES DE JULES VALLES	900 €
LES PINCEAUX EN LIBERTE	800 €
LOUIS VEILHADOURS LIMOUSINS	400 €
MAISON DES JEUX	1 200 €
MOTO CLUB LES COPAINS D'ABORD	200 €
P.A.R.E.N.T.S.	1 000 €
POUR LA NATION KHMERE (PNK)	500 €
RAND'ORADOU	250 €
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	900 €
VILLES ET VILLAGES	500 €
ZWISS ET COMPAGNIE	800 €